

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1382

présenté par  
Mme Fabre, rapporteure

-----

### ARTICLE 19

À l'alinéa 74, après le mot :

« signature »,

rédigier ainsi la fin de la phrase :

« d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.